

N° 7/2.24

[PRÉAVIS N° 39/11.23](#)

**RÉPONSE À LA MOTION DE MONSIEUR PIERRE MARC BURNAND « POUR DES SAMEDIS SOIRS
ATHLÉTIQUES PLUTÔT QU'ÉTHYLIQUES »**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

La commission chargée de l'étude de cet objet s'est réunie le 28 novembre 2023, en salle Léman à Riond Bosson. Elle était composée de Mmes Béatrice Genoud, Dominique Kübler Gonvers, Christine Mayor, de MM Vincent Cornut, Alexandre de Titta, Jonathan Schopfer ainsi que de Mme Camille Robert, présidente-rapporteuse.

La commission tient à remercier les membres de la Municipalité, Mme Laetitia Morandi et M. Laurent Pellegrino, ainsi que M. David Fernandez, Chef de service bâtiments, sports et domaines, Mme Émilie Jaccard, cheffe de l'office des sports, Mme Mama Anne, Cheffe de service Cohésion sociale, logement et sécurité, M. Abdelrahman Abu El Hassan, chef de l'office de la cohésion sociale, ainsi que M. Alexandre Cudré Mauroux, gestionnaire de projets à la Fondation IdéeSport, pour leur présentation du préavis ainsi que leurs réponses à nos questions.

2 PRÉSENTATION DU PRÉAVIS

La motion vise à proposer aux jeunes une activité sportive gratuite le samedi soir, en faisant appel à la Fondation IdéeSport. L'objectif serait de lutter contre les incivilités pour offrir aux jeunes un lieu de rassemblement encadré. La Municipalité rappelle les liens de ce préavis avec son programme de législation ainsi qu'avec des épisodes relativement récents de violence perpétrée par des mineurs à Morges. La Municipalité souligne également que les jeunes entre 13 et 18 ans ont tendance à se détourner du sport en club en raison des contraintes qui y sont liées.

La Fondation IdéeSport est une fondation nationale reconnue d'utilité publique qui a 25 ans d'expérience. Elle propose notamment d'ouvrir les salles de sport le week-end avec plusieurs programmes, dès le plus jeune âge jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. Le programme dont il est question dans ce préavis est le programme « MidnightSports », soit l'ouverture le samedi soir pendant 3 heures (en règle générale entre 19h30 et 22h30) d'une salle de sport pour les jeunes entre 13 et 18 ans. La participation est gratuite, sans inscription au préalable mais un enregistrement est demandé à l'entrée pour les statistiques de fréquentation. Le projet repose sur un principe de régularité et promeut une vision du sport comme moyen de rencontre et non de compétition. Parfois, des activités artistiques ou même des soirées karaokés sont proposées. Actuellement, IdéeSport gère plus de 180 salles en Suisse dont 32 en Suisse romande.

En termes d'encadrement, IdéeSport forme des « pairs », soit des jeunes mineurs de la région qui sont recrutés et formés. Ces coachs mineurs sont eux-mêmes encadrés par des coachs majeurs. Tous les coachs suivent une formation qui leur permet de gérer une salle de sport, parler à des jeunes, coacher, etc. Pour des jeunes, c'est une formation intéressante qui leur permet de valider des compétences qui leur seront utiles pour plus tard.

Une fois un projet approuvé par les autorités communales, IdéeSport crée un réseau avec les services de cohésion sociale, les travailleurs sociaux hors mur (TSHM), la police, les écoles ; en somme toute organisation qui travaille sur le terrain dans la commune avec des jeunes et qui pourront apporter des informations utiles. Ensuite, IdéeSport organise une séance d'information publique pour présenter le projet. Les clubs de sport sont invités, ils pourront d'ailleurs par la suite être invités à présenter leur sport et leur club lors d'une soirée Midnight. La Municipalité ajoute qu'il est important d'avoir du personnel en interne qui s'occupe de gérer la coordination car de nombreux acteurs sont impliqués. Il sera également nécessaire de communiquer largement sur cette nouvelle offre.

Le lieu proposé est la salle omnisport du Collège du Square Central, car cet endroit est déjà un lieu de rassemblement des jeunes et est idéalement situé en centre-ville. Si le projet est accepté par le conseil, il devrait démarrer au plus tôt en septembre 2024 pour une phase pilote de 2 ans.

La commission a posé les questions suivantes à la Municipalité :

Avec ce type de projet, atteint-on vraiment les jeunes qui peuvent présenter des comportements de délinquance ?

- ➔ Ce projet n'est pas une solution miracle, d'où l'importance de construire un réseau avec les centres d'animation jeunesse, les TSHM, etc., qui permet de faire venir les jeunes concernés.

Comment va se passer la cohabitation entre les jeunes qui vont venir à la salle et ceux qui fréquentent le périmètre du Square le samedi soir ?

- ➔ Un périmètre autour du projet MidnightSports est clairement défini, en collaboration avec la police. L'idée est bien de délimiter ce qui est le projet et ce qui ne l'est pas. Le risque persiste qu'une fois la salle fermée, les jeunes prolongent la soirée dehors.

La salle de gym des Charpentiers a-t-elle été envisagée ? Si oui, pour quelles raisons a-t-elle été écartée ?

- ➔ La salle du Square central apparaissait comme plus opportune, car elle est située au centre-ville et se situe à proximité de la gare, permettant ainsi aux jeunes de s'y rendre plus facilement en soirée. De plus, la cour de ce collège est déjà un lieu où se rassemblent fréquemment des jeunes de la tranche d'âge visée, à l'abri des regards. Il y a eu par le passé quelques conflits avec le voisinage liés à leur présence dans le secteur. Leur proposer une offre alternative et encadrée à cet endroit semble pertinent. L'activité peut servir de prétexte à des échanges et à renforcer les liens avec les travailleurs sociaux. Après évaluation, si le lieu ne devait plus être pertinent ou adapté, d'autres lieux pourraient être envisagés.

Quels sports sont pratiqués ?

- ➔ L'équipe sur place est responsable d'essayer de contenter tout le monde. Il y a évidemment du football pour répondre à la demande mais il y a également d'autres activités. En général, les soirées MidnightSports comptent environ 60% de garçons et 40% de filles. Les coachs sont également mixtes. Les sports pratiqués dépendent également du matériel disponible dans la salle qui est ouverte. De l'achat de petit matériel est également envisageable par l'Office des sports, par exemple un beamer et un haut-parleur pour une soirée « Just Dance ».

Peut-on prolonger le projet durant l'été ?

- Le calendrier de MidnightSports va de septembre à mai. En septembre ou en mai, s'il fait beau, c'est possible d'aller dehors tout en veillant au périmètre de sécurité.

Que se passe-t-il s'il y a un problème ? Un accident ou une bagarre ?

- Chaque samedi soir, une équipe de la Fondation IdéeSport est de piquet dans les centrales romandes pour répondre par téléphones aux chef·fe·s de projet et coachs en cas de bagarres et d'accident.

Combien de personnes encadrantes sont présentes par soirée ?

- Cela dépend de la taille de la salle. En règle générale, il y a un·e chef·fe de projets, entre 1 et 2 coachs majeurs et 6 coachs mineurs. Elles et ils travaillent généralement un samedi sur deux.

Si un·e jeune de plus de 18 ans se présente pour participer à la soirée MidnightSports, l'équipe va-t-elle l'accepter ?

- Les âges sont surtout indicatifs. S'il y a des jeunes de 19 ou 20 ans qui se présentent et que ça se passe bien, il n'y a pas de problème. Idem pour les jeunes de moins de 13 ans. En revanche les coachs mineurs doivent avoir au moins 13 ans.

Comment cette offre peut-elle être communiquée au mieux aux jeunes ?

- Une fois que les premiers coachs mineurs sont recrutés, ils passent ensuite dans les classes pour présenter eux-mêmes le projet à leur pairs. Cette stratégie fonctionne vraiment bien. Chaque projet a également sa propre page Instagram que le chef·fe·s de projet gèrent. IdéeSport met à disposition une charte graphique et garde un œil sur ce qui est publié. Certains projets font également leur compte TikTok.

Comment le succès du projet sera-t-il évalué ? Il y a-t-il des indicateurs de succès ?

- Un outil d'évaluation est en cours de création chez IdéeSport. Il sera opérationnel si les MidnightSports devaient voir le jour à Morges en septembre 2024. Toutefois, on peut déjà dire que les indicateurs principaux seront : fréquentation (totale, par âge, par genre) et augmentation (voir stabilisation sans désintérêt) de la fréquentation (quantitatif), satisfaction des jeunes présents et « fidélité » (qualitatif et quantitatif), évaluation sur le terrain par le/la travailleur·se social·e de proximité, qui sera en contact direct avec les jeunes qui participeront ou ne participeront pas (qualitatif).

Serait-il possible d'envisager que des agent·e·s de PRM participent à certaines soirées avec les jeunes, par exemple en donnant des cours de self défense, premiers secours ou de prévention ?

- Cette possibilité est envisageable. Il faut noter que des cours de ce type peuvent également être organisés par des associations avec qui IdéeSport travaille régulièrement (EverFresh, qui milite pour la prévention des addictions, par exemple) ou des associations morgiennes avec qui la Municipalité pourrait collaborer (cours de self-défense).

3 DISCUSSION

En préambule, la commission souligne dans son ensemble la qualité de ce projet qui lui semble apporter quelque chose de positif pour les jeunes de la commune. L'expérience de la Fondation IdéeSport, qui gère ce type de projets depuis 25 ans, est également un atout. Ainsi, s'il semble évident pour la commission que les soirées MignightSports seraient un plus, contrairement à la Municipalité et au motionnaire, elle n'envisage pas ce projet comme un instrument de lutte contre la délinquance juvénile. Elle s'étonne par ailleurs du ton du préavis, qui semble s'alarmer sur la consommation d'alcool, la violence et les incivilités perpétrées par les jeunes à Morges. Il lui semble que l'importance de ces faits sont à relativiser. Une commissaire tient également à souligner que l'espace public appartient à toutes et tous et que les jeunes ont tout autant le droit de passer du temps dehors que d'autres personnes.

Ceci dit, la commission est persuadée qu'un tel projet bénéficierait à l'ensemble des jeunes Morgiennes et des jeunes Morgiens. Elle pense que la phase pilote de deux ans est une bonne idée et apprécierait que la Municipalité fasse un rapport au conseil sur les résultats à la fin de cette phase d'essai.

4 CONCLUSION

La motion déposée en mars 2013 par feu Monsieur Pierre Marc Burnand demandait à la Municipalité d'ouvrir une ou des salles de sport les samedis soirs pour les jeunes entre 13 et 18 ans afin de lutter contre les incivilités et la consommation de drogues ou d'alcool dans l'espace public. Via ce préavis, la Municipalité propose de faire appel à la Fondation IdéeSport pour mettre en œuvre le projet « MidnightSports », qui permet d'ouvrir une salle de gymnastique chaque samedi soir entre septembre et mai pendant 3 heures aux jeunes de façon encadrée. Le coût annuel de ce projet se situe entre 25'000 et 30'000 francs par année ; la Municipalité demande en sus l'équivalent de 0,1 ETP pour la coordination du projet qui implique de nombreux acteurs (écoles, police, Espace prévention, clubs de sport, etc.).

Si, contrairement au motionnaire et à la Municipalité, la commission ne pense pas qu'il y ait de problème de délinquance juvénile à Morges contre lequel il faudrait lutter, ni que ce projet permettrait de résoudre cette éventuelle problématique, elle trouve en revanche que ce projet apporterait du positif pour l'ensemble des jeunes de la commune. L'expérience de la Fondation IdéeSport, qui gère 180 salles en Suisse depuis 25 ans, est un atout. En favorisant la mixité sociale, le projet MidnightSports permet aux jeunes de bouger, de faire des rencontres et de s'amuser alors même que l'offre de sortie pour les jeunes le samedi soir est encore maigre à Morges. C'est donc à l'unanimité de ses membres que la commission vous recommande d'accepter ce rapport-préavis.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le rapport-préavis de la Municipalité en réponse à la motion de Monsieur Pierre Marc Burnand intitulée « Pour des samedis soirs athlétiques plutôt qu'éthyliques »
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du présent rapport-préavis et de dire qu'il est ainsi répondu à la motion de Monsieur Pierre Marc Burnand « Pour des samedis soirs athlétiques plutôt qu'éthyliques » ;
2. de dire que le montant de CHF 30'000.00 pro rata temporis correspondant à la mise en œuvre du projet sera porté en compte pour 2024 et inscrit au budget dès 2025, sur le compte N° 71002.3185.00 ;
3. de dire que le montant de CHF 10'000.00 par an correspondant aux ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre sera porté en compte pour 2024 pro rata temporis et inscrit au budget dès 2025, sur le compte N° 71002.3012.00.

au nom de la commission
La présidente-rapporteuse
Camille Robert

Rapport présenté au Conseil communal en séance du 07 février 2024.